



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le  
lundi 11 mai 2020 par téléconférence à 18h30.**

Étaient présents : M. David Ferguson, maire  
M. Daniel Charest, conseiller  
M. Lucien Leblanc, conseiller  
M. Francis Levesque, conseiller  
M. Bertrand Breton, conseiller  
Mme Chantal Lebel, conseillère  
Mme Mélanie Côté, conseillère

Quorum : le quorum est constaté.

M. David Ferguson, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2020 - 05 - 006 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Séance à huis clos par téléconférence
3. Adoption des procès-verbaux des 13 avril et 06 mai 2020
4. Administration
  - 4.1. Liste des comptes payés - avril 2020
  - 4.2. Présentation des comptes à payer - avril 2020
  - 4.3. Rapport de trésorerie - avril 2020
5. Correspondance
  - 5.1. École des 2 Rivières - Graduation 2020
6. FAIR 2020/2021
7. PFM - MADA
8. Soumission outillage
9. Révision des règlements d'urbanisme
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 11 mai 2020 soit accepté tel que présenté.

**Résolution n° 2020 - 05 - 007 Séance à huis clos par téléconférence**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE cet état d'urgence a été prolongé jusqu'au 13 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

**Résolution n° 2020 - 05 - 008 Adoption des procès-verbaux des 13 avril et 06 mai 2020**

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les procès-verbaux des séances des 13 avril et 06 mai 2020 soient adoptés tels que présentés.

**2020 - 05 - 009 Administration**

**2020 - 05 - 009 - 1 Liste des comptes payés - avril 2020**

Les comptes payés au mois d'avril 2020 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 130 205,10 \$.

**Résolution n° 2020 - 05 - 009 - 2 Présentation des comptes à payer - avril 2020**

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
BOUFFARD SANITAIRE INC.	531,51
JEAN-LUC LANDRY	37,50
LA CAPITALE	57,46
MRC D'AVIGNON	375,85
MRC D'AVIGNON	146,98
MRC D'AVIGNON	233,33
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	438,75
TELUS	198,70
TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST	2 491,41
TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST	36,67
TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST	36,67
VISA DESJARDINS AFFAIRES	26,45
VISA DESJARDINS AFFAIRES	200,00
VISA DESJARDINS AFFAIRES	23,79
VISA DESJARDINS AFFAIRES	103,47
LE WEB SIMPLE.CA	258,69
<b>Total à payer</b>	<b>5 197,23</b>

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 11 mai 2020.

**Hervé Esch**

Directeur général et secrétaire-trésorier

Le rapport de trésorerie est présenté tel que suit :

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>avril 2020</b>	<b>56 592,65</b>
<i>Revenus</i>		<b>123 780,32</b>
Taxes municipales	22 564,26	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	101 216,06	
<i>Dépenses</i>		<b>- 144 108,20</b>
Fournisseurs	104 853,57	
Salaires et cotisations	19 444,54	
Autres dépenses	19 755,09	
Frais bancaires	55,00	
<b>Solde de clôture</b>	<b>avril 2020</b>	<b><u>36 264,77</u></b>
<b>Évolution</b>	<b>avril 2020</b>	<b><u>- 20 327,88</u></b>

2020 - 05 - 010 Correspondance

Résolution n° 2020 - 05 - 010 - 1 École des 2 Rivières - Graduation 2020

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de l'École des 2 Rivières de Matapédia concernant la cérémonie de graduation 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est fasse un don de 50,00 \$ dans le cadre de cette cérémonie.

Résolution n° 2020 - 05 - 011 FAIR 2020/2021

CONSIDÉRANT le Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) pour l'année 2020-2021 dont l'un des volets, le volet 4, vise à supporter les municipalités locales dans les travaux liés au développement, à l'amélioration et au maintien des infrastructures récréotouristiques ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dépose une demande de soutien financier dans le cadre de ce programme ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est s'engage à dépenser un montant minimum de 2 717,00 \$ en tant que mise de fonds ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est nomme M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personne habilité à signer en son nom tout document relatif à ce programme.

**Résolution n° 2020 - 05 - 012 PFM - MADA**

CONSIDÉRANT la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est a signifié au Ministère de la Santé et des Services Sociaux par la résolution n° 2019-05-016-1 son intention de participer à la demande collective coordonnée par la MRC Avignon pour un soutien financier et technique pour doter la MRC d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aîné(e)s et élaborer ou mettre à jour ceux des municipalités locales via le programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Santé et des Services Sociaux demande à chaque municipalité participant à la demande collective de nommer une personne élue responsable du dossier Aîné(e)s ;

CONSIDÉRANT QU' une démarche concomitante de mise à jour de la Politique familiale municipale sera effectuée ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE Mmes Chantal Lebel et Mélanie Côté, conseillères municipale, soient nommées responsables des dossiers Aîné(e)s et politique familiale municipale pour la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ;

QUE ces personnes collaborent aux travaux d'élaboration et de mise à jour des politiques et des plans d'action en faveur des aîné(e)s et des familles à l'échelle de la MRC Avignon ;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC Avignon.

**Résolution n° 2020 - 05 - 013 Soumission outillage**

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Pièces d'Auto B.M. ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité acquière un kit d'outillage 7 Pièces de marque Milwaukee pour un montant de 1 822,98 \$ avant taxes.

**Résolution n° 2020 - 05 - 014 Révision des règlements d'urbanisme**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de Mme Lyne Latouche, Urbaniste Sénior, O.U.Q. ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'offre de service pour la révision des règlements d'urbanisme de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est soit acceptée pour un montant de 9 500,00 \$ avant taxes.

**2020 - 05 - 015 Varia**

Aucun point n'est ajouté.

**Résolution n° 2020 - 05 - 016 Levée de l'assemblée**

À 18h37, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.  
Accepté.